

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf Juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle Rambaud, s'est réuni, au foyer de ski de fond, sur convocation adressée à tous ses membres le vingt-deux Juillet par M. BACH Matthieu, Maire en exercice.

Etaient présents : **M. BACH Matthieu**, Maire

M. DOMPMARTIN Damien

M. CHATELAIN Gérard

Mme GUÉRINEL Muriel

M. LAMOUILLE Charles

M. KOUTCHOUK Jean-Pierre

M. BRODIN Antoine

Mme LONATI Chantal

Mme DUMONT-DAYOT Emilie

M. MARMOUX Frédéric

M. AUVREÉ Marcel

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes-rendus du 30/06/2020 et du 10/07/2020
- Tour de table
- Droit à la formation
- Prochain Ptit Chapellin (mini Chapellin)
- Distribution de masques supplémentaires
- Délégations CCPR
- Point sur l'avancement de l'OAP2
- Urbanisme : Plus de compétence du Conseil Municipal pour un meilleur service aux habitants
- Projets pour la commune
- Questions diverses

M. AUVREÉ Marcel est nommé secrétaire de séance.

Rajout à l'ordre du jour :

- C.I.I.D à la CCPR
- Mise en valeur de l'école
- Conseil Agricole

Approbation des Comptes-rendus

Les comptes-rendus du 30 juin et du 10 juillet 2020 sont approuvés

DIF

La formation des élus est un droit et elle peut être financée grâce au DIF (Droit individuel à la formation) instauré depuis le 1^{er} janvier 2016.

Ce droit est financé par le prélèvement de 1% des indemnités de tous les élus locaux.

Les fonds sont recueillis par la caisse des dépôts.

Chaque élu a droit à 20 heures de formation par an (crédit annualisé sur toute la durée du mandat).

Les formations se font auprès d'organismes agréés.

Le DIF n'implique aucun coût pour la collectivité, ni pour l' élu qui en bénéficie.

Tous les élus, même ceux qui ne perçoivent aucune indemnité, y ont droit.

Les formations proposées pour les élus sont généralement les suivantes :

*comprendre les mécanismes qui régissent le fonctionnement des collectivités locales

*se situer dans un monde territorial en évolution

*mettre le projet politique en relation avec les évolutions de la société

*la comptabilité publique

*les projets de mandat : élaboration et pilotage

Les thèmes des formations peuvent également être sur mesure, à la demande des élus.

P'tit Chapellin

La commission communication travaillera cet été à l'élaboration du P'tit Chapellin.

La date de sa parution sera proposée lors de la prochaine réunion du Conseil.

Distribution des masques supplémentaires

Il reste quelques masques que la Région avait offerts à la Commune.

Le Conseil Municipal décide d'attendre la prochaine rentrée scolaire pour en faire la distribution suivant les besoins.

Délégations CCPR

La liste des délégations n'étant pas encore définie, le Maire décide de reporter ce point à la prochaine séance.

Point sur l'avancement de l'OAP2

La modification du PLU est désormais opposable.

Il n'y a pas eu, depuis, de nouvelle proposition concernant un projet sur l'OAP2

Urbanisme : Plus de compétence du Conseil Municipal pour un meilleur service aux habitants

M. le Maire propose à son Conseil Municipal d'élargir ses compétences concernant l'urbanisme afin de pouvoir informer, conseiller au mieux les habitants de la commune qui feraient une demande de travaux.

C.I.I.D à la CCPR

La commission intercommunale des impôts directs doit également élire ses représentants titulaires et suppléants au sein de la CCPR.

Titulaires : M. BACH Matthieu et M. CHATELAIN Gérard.

Suppléants : Mme LONATI Chantal et M. MARMOUX Frédéric.

Mise en valeur de l'école

M. CHATELAIN Gérard soumet au Conseil 3 propositions pour mettre en valeur l'école.

*Affichage des valeurs de la République.

*Installation d'un panneau « Ecole ».

*Réalisation d'une fresque sur une des façades.

Le conseil étudie ces intéressantes propositions.

Conseil Agricole

Mme GUÉRINEL Muriel et M. KOUTCHOUK Jean-Pierre exposent aux Conseillers leur idée de créer un Conseil Agricole.

L'idée serait de réunir les acteurs de l'agriculture au sein de la Commune afin de conserver et de privilégier au mieux l'agriculture à La Chapelle-Rambaud.

Les agriculteurs pourraient faire des propositions qui viseraient à améliorer et mettre en valeur leur travail.

Projets pour la commune

M. Le Maire propose un tour de table pour connaître quels seraient les projets de chacun pour la commune.

*Préserver l'espace agricole

*Aménager un itinéraire pédestre : Responsabilité/compétence à partager avec la CCPR

*Favoriser l'environnement et la biodiversité.

*Réviser l'éclairage public.

*Encourager à la sobriété énergétique.

Questions diverses

*Modification du PLU d'Eteaux : La Chapelle-Rambaud fait partie des Personnes Publiques Associées. Dans ce contexte, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet de modification.
Avis à donner pour le 2 octobre 2020.

La commission urbanisme se réunira pour réfléchir à l'impact que pourrait avoir cette modification pour la commune.

*Sécurité routière : Chaque commune a la possibilité d'avoir un représentant → Mme GUÉRINEL Muriel représentera la commune.

*Urbanisme : Mme BOUCHARDY, instructrice au service urbanisme de la CCPR est venue en mairie, discuter des demandes en cours

*location de la salle polyvalente : Le Conseil Municipal se pose la question s'il doit ou non louer la salle.
Un protocole sanitaire est imposé par circulaire préfectoral. Le Conseil ne s'oppose pas à la location s'il est assuré que le protocole sera respecté. Chaque locataire aura copie de ce protocole.

*La commission voirie fera le tour de la Commune pour vérifier l'état des routes et commander les travaux si besoin.

Toutes les questions du jour étant épuisées, la séance est levée à 00h00